

3AED-IHEDN,

avec le soutien de la société Alcimed

et en partenariat avec l'AATet FMES, a le plaisir de vous convier à la prochaine conférence

le mardi 20 décembre à 18h30 (exclusivement en visio-conférence), sur

« Les enjeux des fonds marins pour la France »

avec le Commissaire général de 1ère classe / marine (2S) Thierry DUCHESNE, Directeur du département maritime de la FMES

et le contre-amiral (2s) Jean-Michel MARTINET, Directeur de projet département maritime de la FMES

Pour vous inscrire : [INSCRIPTION](#)

*Clôture des inscriptions en **le lundi 19 décembre.***

Les fonds marins sont devenus un enjeu majeur pour les Etats en raison du fort développement des technologies qui les rendent désormais plus accessibles, plus exploitables mais aussi plus vulnérables. Après ses demandes d'extensions récentes, la France est désormais le premier Etat détenteur d'un plateau continental. Cet espace sous-marin, au statut juridique bien défini, constitue un potentiel majeur de richesses au regard des ressources minérales et biologiques contenues et en raison de la maturité récente des nouvelles technologies de recherche et d'exploitation du fond de la mer. Mais ce potentiel est de plus en plus contraint par de nouvelles préoccupations environnementales, qui ont amené la France à décider des moratoires sur leur exploitation ou à prendre des initiatives de protection renforcée. Néanmoins, plusieurs sociétés françaises participent déjà à l'exploitation du fond des mers au large de plusieurs Etats côtiers.

La maîtrise du fond de la mer est aussi devenue un enjeu stratégique majeur. Les fonds marins sont de plus en plus utilisés pour les échanges d'énergie et d'informations, la France étant particulièrement bien placée sur ce dernier point. La maîtrise de ces infrastructures constitue désormais un enjeu de souveraineté majeur. La France a donc décidé de prioriser la maîtrise de cet espace avec l'adoption récente des premières stratégies nationales sur ce sujet. Si une rapide et urgente mise à niveau dans les technologies de contrôle des fonds marins ne fait plus de doute, La France dispose néanmoins de nombreux atouts grâce à l'existence d'organismes réputés sur l'intervention sous-marine et d'un vivier d'industriels à la réputation mondiale.